

ORAGES Galères et solidarité... p. 8 & 9

La Nanteuillaise
Cinq courses pour
tous les âges et
tous les niveaux p. 3

Centre socioculturel
Le programme
des activités
de l'été p. 11

Diplômés 2018
Comment être invité(e)
à la cérémonie du
mois d'octobre ? p. 12

Sommaire

FOCUS	3
La Nanteuillaise 2018	
VIE DE LA COMMUNE	4
Portage de repas Se pacser en mairie État civil	
ALBUM PHOTO	6
1 ^{er} & 8 mai Vide-greniers Fête des Écoles Feux de la Saint-Jean	
DOSSIER	8
Galères et solidarité...	
VIE ASSOCIATIVE	10
Arts martiaux Twirling, Patchwork Socioculturel, Football	
INFOS PRATIQUES	12
CONSEIL MUNICIPAL	14
du 23 mai	
AGENDA	15
du 23 juillet au 18 septembre	

NLH Mag'

LE MAGAZINE MUNICIPAL
DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
02 • JUIL.-AOÛT 2018

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Gilles SELLIER
RÉDACTEUR EN CHEF Thierry MARCDARGENT
RÉDACTION & RELECTURE Delphine BRILLON,
Frédéric BUCKNER, Farida HAMDI, Sylvie LEGAT,
Estelle MARCHAL, Anne-Marie PAULET
PHOTOS Delphine BRILLON, Matthieu RINGOT,
Jean RUSAK, Alix SIMANALE, Fotolia, Pxhere
MAQUETTE CONCEPTION RÉALISATION
Préferens - agence@preferens.fr
IMPRESSION Imp'Act Imprimerie
TIRAGE 2 000 exemplaires - Dépôt légal à parution
DISTRIBUTION Agents municipaux

Édito

«Nous sommes
tous coresponsables
de notre territoire
et nous devons agir
pour ne plus subir».



Orages. Oh... des espoirs ! Ô Nonette ennemie ?

Qu'il a été difficile de voir notre commune, nos maisons, nos habitants, nos infrastructures, dans un tel état lors des orages des mois de mai et juin ! Et en même temps, qu'il a été reconfortant de voir tant de solidarité face à un événement sur lequel nous n'avions aucune prise mais qui, maintenant, nous appelle à l'action.

Mes pensées accompagnent encore aujourd'hui les personnes qui ont, début juin, beaucoup perdu. Plus que du matériel, une maison est un lieu intime, rassurant, qui abrite nos photos, des meubles de famille, parfois le travail d'une vie entière. Et pour certains, tout a été saccagé en quelques heures. Nous ne pouvons pas vivre avec cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes.

SE SOUVENIR POUR AGIR

C'est la première fois, pour ma part, que j'assiste à un tel événement, puisque les dernières inondations à Nanteuil remontent à 1982. Comme les commémorations que nous vivons de la Grande Guerre, nous avons maintenant un devoir de mémoire pour nous pousser à agir. Aujourd'hui, l'orage est passé, mais nous ne pouvons en rester là. L'ensemble des acteurs du territoire doit aujourd'hui anticiper, et non plus subir, ces catastrophes naturelles.

TOUS CORESPONSABLES DU TERRITOIRE

Agriculteurs, services techniques, pompiers, Croix Rouge, voisins, anciens, vous avez tous fait preuve d'une magnifique solidarité. L'équipe municipale vous en remercie. Mais il est de ma responsabilité de maire d'enclencher maintenant la mise en place d'un plan de prévention et de me battre, avec les communes voisines, pour que celui-ci aboutisse à des processus concrets, des solutions de bon sens, des interventions de l'ensemble des acteurs de notre territoire.

UN BEL ÉTÉ NOUS ATTEND

Fort heureusement, il n'y a pas que des nuages à l'horizon... Alors, profitons de cet été pour nous ressourcer et savourer les nombreuses manifestations qui sont à découvrir dans les pages de ce NLH Mag' !

Gilles SELLIER

Maire de Nanteuil-le-Haudouin
Conseiller départemental de l'Oise

Focus

La Nanteuillaise, la course à vivre en famille.

LE MÊME JOUR
QUE LE FORUM
DES ASSOCIATIONS



Que vous soyez petit ou grand... Que vous soyez sportif aguerri ou occasionnel... Que vous soyez seulement jeune ou jeune depuis plus longtemps... la Nanteuillaise s'adresse à vous ! Sur un magnifique parcours, dans une ambiance familiale et conviviale, dans les rues de la ville, en forêt, le long des cours d'eau, en prairie, non loin des chevaux, en solo, ou en équipe de quatre... La Nanteuillaise est ouverte à tous, hommes ou femmes, de 7 à 77 ans minimum ! Mais avant de vous lancer, voici quelques conseils de préparation prodigués par Philippe Dheu, le vainqueur de l'édition 2017...

Il y a certaines règles simples à respecter pour bien débuter en course à pied, pour entretenir sa motivation et pour profiter des bénéfices en termes de santé et de confiance en soi.

1. Courir doucement en aisance respiratoire, c'est-à-dire à l'allure à laquelle vous êtes capable de parler et tenir une conversation.
2. Alternier des périodes de course et de marche, la marche permettant au rythme cardiaque de redescendre.
3. Être progressif, ne pas vouloir aller trop vite, ne pas « griller » les étapes de progression, c'est la base de la réussite.
4. Se fixer des objectifs réalisables, par exemple courir 30 min sans arrêt. Le temps d'apprentissage sera différent selon les personnes.

5. Ne pas négliger la récupération et le repos entre chaque séance. Penser à faire régulièrement des étirements musculaires et à adopter une bonne hygiène de vie (nourriture, sommeil...)

Exemple de planning d'entraînement à raison de 2 séances par semaine, toujours en aisance respiratoire :

Course	Marche	Répétit°	Séance
2 min.	1 min.	x7	20 min.
3 min.	1 min.	x5	20 min.
4 min.	1 min.	x5	25 min.
...			
10 min.	1 min.	x3	30 min.
...			
30 min.	0 min.	x1	30 min.

Vous pouvez ensuite vous fixer des objectifs supérieurs en augmentant la durée de vos séances de 5 min par semaine par exemple.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

14h15

LA MINI Nanteuillaise

Course d'endurance pour les jeunes de 7 à 10 ans¹.
Départ du Parc des Écoles, boucle en ville, retour au Parc des Écoles.
Gratuit

15h00

LA PETITE Nanteuillaise

Course de 1,6 km pour les jeunes de 11 à 13 ans².
Départ du Parc des Écoles, boucle en ville, retour au Parc des Écoles.
Gratuit

16h15

LA 4.8 Nanteuillaise

Course de 4,8 km ouverte aux plus de 14 ans³.
Départ du Parc des Écoles, le Poney Club, la forêt du Plémont, retour au Parc des Écoles.
< 18 ans : 5 €
≥ 18 ans : 7 €

16h15

LA 11.9 Nanteuillaise

Course de 11,9 km ouverte aux plus de 16 ans⁴.
Départ du Parc des Écoles, le Poney Club, la forêt du Plémont (x2), les champs autour de Droizelles, retour au Parc des Écoles.
< 18 ans : 7 €
≥ 18 ans : 10 €

16h15

LA RANDO Nanteuillaise

Marche de 4,5 km ouverte à tous.
Départ dans le Parc des Écoles, direction le Poney Club, la forêt du Plémont, retour au Parc des Écoles.
< 13 ans : gratuit
< 18 ans : 5 €
≥ 18 ans : 7 €

¹ : nés entre 2008 et 2011

² : nés entre 2005 et 2007

³ : nés jusqu'en 2004

⁴ : nés jusqu'en 2002

CHERCHE BÉNÉVOLES
La municipalité recherche des bénévoles pour aider à l'organisation et au bon déroulement des courses.
03 44 88 38 30

La mairie à votre service

PACS

Tout se passe maintenant à la mairie !

La loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle a transféré aux mairies les missions du tribunal d'instance en matière de PACS. Depuis le 1^{er} novembre 2017, les personnes qui veulent conclure un pacte civil de solidarité doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe auprès de l'officier d'état civil de leur mairie de résidence commune.



Pour se pacser, il faut dorénavant, comme pour le mariage, passer devant l'officier d'état civil de la mairie. Plus besoin de passer par le tribunal d'instance. Mais le recours à un notaire peut toutefois s'avérer utile dans certaines circonstances.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions :

- être majeurs. Le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays ;
- être juridiquement capables : un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous certaines conditions, des conditions particulières existent également pour une personne placée sous sauvegarde de justice, bénéficiaire d'une mesure d'habilitation familiale ou d'un mandat de protection future ;
- ne pas être déjà pacés, mariés, ou avoir des liens familiaux directs.

Les partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à la mairie de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune telle que dé-

clarée dans le formulaire de déclaration conjointe pour déposer :

- la convention qu'ils ont rédigée et signée : convention type (Cerfa 15726*02) ou convention spécifique rédigée par les deux partenaires ;
- une déclaration conjointe d'un PACS et attestation sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune complétée et signée par les deux partenaires (Cerfa 15725*02) ;
- leur extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de trois mois, ou moins de six mois pour un ressortissant étranger (copie intégrale) ;
- une pièce d'identité des futurs partenaires en cours de validité (en cas de double nationalité, les deux pièces d'identité doivent être présentées).

Après vérification des pièces et si les conditions sont remplies, l'officier de l'état civil fixe un rendez-vous aux partenaires qui devront s'y présenter ensemble, munis de l'original d'une pièce d'identité en cours de validité.

LA MODIFICATION OU LA DISSOLUTION DU PACS

Les personnes liées par un PACS peuvent souhaiter modifier les conditions d'organisation de leur vie commune. Elles doivent dans ce cas rédiger ou faire rédiger, d'un commun accord, une convention modificative de leur PACS initial, signée par les deux partenaires, puis la faire enregistrer pour qu'elle prenne effet (Cerfa 5790*01 et 15791*01). Le nombre de modifications n'est pas limité.

La demande de dissolution du PACS peut en revanche se faire à la demande d'un seul ou des deux partenaires. Elle s'effectue dans la commune où le pacte a été enregistré, et prend effet à partir de son enregistrement.

En cas de litige, le juge aux affaires familiales peut être saisi par les partenaires pacés. Pour les tiers, la date d'effet varie selon que le PACS prenne fin par séparation, mariage ou décès.



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

La Municipalité propose un service de portage de repas à domicile, adapté aux séniors... mais pas seulement !

Ce service concerne les personnes âgées de 65 ans et plus, et également les personnes handicapées isolées ainsi que les personnes temporairement invalides pour cause de maladie ou d'accident.



Les livraisons sont assurées du lundi au vendredi par un agent communal. Les repas du week-end sont livrés en même temps que ceux du vendredi.

Renseignements et commandes en mairie.
Farida HAMDJ
03 44 88 38 35

PASSEPORTS & CARTES D'IDENTITÉ

Dans le NLH Mag' #1, nous vous présentons la nouvelle procédure de pré-demande en ligne des documents d'identité. Et de la nécessité de se rendre ensuite dans une mairie équipée d'un lecteur d'empreintes digitales, comme celle de Nanteuil-le-Haudouin. Pour mieux vous servir, les jours et horaires d'ouverture de ce service en mairie ont changé !

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi
10h00 à 11h20 & 14h00 à 17h00
Mardi, mercredi & vendredi
09h00 à 11h20 & 14h00 à 17h00
Jeudi
09h00 à 11h20

Carnets

NAISSANCES

Tiago ROBERT, le 15 mai
Naïm YOUSFI, le 24 mai
Tyler STEPHAN, le 12 juin

MARIAGES

Loïc BONNEFOY
et Magali HUBERT, le 21 avril
Thomas ORSOLANI
et Julie CLÉMENT, le 16 juin
Papa DIAKITÉ
et Anaïs AUBÉ, le 23 juin

DÉCÈS

Jeanine JOZÉFOWIEZ, le 9 mai
Carlos FERNANDES-ALVES, le 30 mai
Steve BERTRAND, le 30 mai
Madeleine FOREST, le 11 juin
Léonard RENNA, le 15 juin
Jean COLMANT, le 20 juin
Jadwiga KOPER, le 21 juin

Album photo



1^{er} mai
Fête du Travail
et remise des médailles
aux travailleurs méritants
de Nanteuil



8 mai
Cérémonie
commémorative
de la victoire
du 8 mai 1945
et hommage
aux Morts
pour la France



16 juin
Fête des Écoles,
spectacles des enfants,
kermesse, et paëlla géante



23 juin
Fête
et feux
de la
Saint-Jean



3 juin
Vide-greniers
dans les rues
du village



Dossier

Nanteuil très touchée... par les orages, et par tant de solidarité !

Habitations inondées, trottoirs emportés, coulées de boue dans les rues... les orages qui ont touché notre commune ont été terribles, mais ont également permis de voir l'élan de solidarité entre les habitants, les équipes de la ville, les associations. Un réconfort et une énergie pour nettoyer, reconstruire et anticiper les prochains évènements météo.

Un, deux, puis trois orages ont eu raison de notre commune. Alors que la Nonette montait et que la pluie ne cessait début juin, les équipes de la ville sont allées prêter main-forte aux communes de Boularre et Acy. Et dans la nuit du 6 au 7 juin, c'est un orage de bien plus grande ampleur qui a eu raison de nos habitations et de nos rues avec des inondations et des coulées de boue comme nous n'en avons pas vu

depuis plus de trente-cinq ans (1982). Notre commune, comme d'autres, a été très touchée avec des coulées de boue, des arbres arrachés, des bouches d'égout soulevées... La traversée de la Nonette dans notre commune y est pour beaucoup et l'entretien, par chacun, doit être pris au sérieux. Entretenir les berges chez soi, ne pas y jeter ses ordures ou ses déchets verts, serait déjà un premier pas...



C'est la conjoncture de plusieurs orages sur l'ensemble des points cardinaux autour de notre commune et le placement dans un creux de Nanteuil avec une terre déjà gorgée d'eau qui ont provoqué ces dégâts aussi importants.



Les agriculteurs très rapidement sur le pont pour porter assistance à l'ensemble de la population, dégager les rues et entamer le nettoyage.

LES SECOURS ET LA SOLIDARITÉ SE METTENT EN ŒUVRE

Rapidement l'ensemble des casernes de pompiers de l'Oise est intervenu. Trois jours durant, le centre de secours de Nanteuil, renforcé par d'autres centres du département, a œuvré pour intervenir dans les situations les plus critiques et éviter, avec les plongeurs, d'éventuelles noyades ou canalisations bouchées. La Croix Rouge a également joué un rôle important sur le moral des habitants en accueillant les familles à la Maison du Temps Libre, dans la nuit du mercredi 6 juin, et en participant largement au nettoyage des rues, des structures, des jardins et des habitations les jours suivants la catastrophe.

Des ballots de paille ont bien été placés cette année comme barrière naturelle, grâce à la bonne volonté des agriculteurs, mais les moyens réels manquent. Ce n'est pas suffisant au regard des dégâts que peuvent provoquer de tels orages.

MAINTENANT, PLACE AUX INDEMNISATIONS ET À LA PRÉVENTION

Le classement en catastrophe naturelle a bien évidemment été demandé. La décision de la commission est attendue avec impatience par les habitants. Si ce n'est déjà fait, pensez à faire votre déclaration de sinistre auprès de votre assureur et de la mairie.

Et c'est à l'initiative du Maire de Nanteuil et de la Maire d'Acy qu'une réunion a eu lieu début juillet pour établir avec la Communauté de Communes, le Sous-préfet et des experts, un «Plan Inondation» afin d'équiper le territoire, actuellement démuné et former les équipes lors de tels évènements.

LE RÔLE DES AGRICULTEURS ET LA MÉMOIRE DES ANCIENS

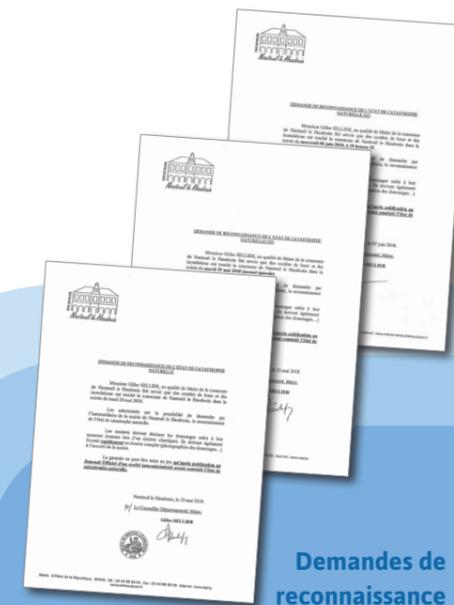
Les agriculteurs jouent un rôle important dans cette démarche et se sentent très concernés par les orages. Comme Monsieur Dupille, ils ont été les premiers sur les lieux pour aider avec leurs tracteurs et remorques et veulent aussi travailler en amont.

Comme le rappelle René Presson, «la situation de Nanteuil est critique en cas d'orage et cette fois c'est des quatre points cardinaux que l'orage nous attaquait». En 1942 c'est une charette à cheval qui avait ramené les enfants de l'école lorsqu'une fonte subite de la neige avec un sol gelé avait provoqué des inondations. Et en 1970, 50 cm d'eau «décoraient» son jardin.



CONSEILS POUR DÉCLARER VOTRE SINISTRE

- Lister les dégâts
- Prendre des photos
- Prévenir le plus rapidement possible son assurance
- Se faire connaître en mairie



Demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle disponibles sur le site internet de la commune, en page "actualité".
www.mairie-nanteuilhaudouin.fr

Pour de plus amples informations, se présenter à l'accueil de la mairie.



Vie associative

Twirling

TWIRLING CLUB DE NANTEUIL



En haut, au centre, Alysson, vice-championne de France en Junior 2 Excellence, et en bas, en jaune, Analou, classée 5^e en Minimes Honneur, entourées de Salomé, Ilona, Cassandra, Amélie, et Marie.

Les Nanteuillaises ont à nouveau brillé aux derniers championnats de France, avec notamment un titre de vice-championne de France pour Alysson Scherrenne ! Bravo à toute l'équipe et à l'encadrement pour cette formidable saison.



Patchwork

LES ACCROS DU PATCH

Le 15 mai, les «Accros du Patch» ont organisé une journée de l'amitié qui a rassemblé trente-cinq participantes des Hauts-de-France. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur !



En 2014, la troupe était déjà venue faire une représentation à la Maison du Temps Libre, profitant de leur déplacement en tant qu'invités au Festival des Arts martiaux à Bercy.

Cette semaine intense en émotions et rencontres s'est clôturée par un pique-nique géant dans le parc des écoles où les Nanteuillais ont pu goûter à la cuisine réunionnaise.



À cette occasion, des «baby kilts» ont été remis au centre de néonatalogie de l'hôpital de Creil.

Leurs aiguilles vont continuer à s'activer avec énergie, car les «Accros» exposeront leurs ouvrages à la maison du temps libre le week-end du 6 et 7 octobre 2018.

Arts martiaux

MORINGUE & MALOYA

Venues pour une représentation au théâtre Traversière, à Paris, pour les commémorations de l'Abolition de l'Esclavage en France, les associations SIMANGAVOL et le Comité MORINGUE de la Réunion ont profité de leur présence dans la région pour offrir une exhibition et une invitation aux élèves des écoles Maurice Cheavance Bertin.

La troupe, composée de sept musiciens percussionnistes et de cinq jeunes «moringueurs», a présenté des sessions de combats dansés sur des rythmes traditionnels Maloya.

Centre socioculturel

CENTRE SOCIOCULTUREL DES PORTES DU VALOIS

Vous rêvez d'avoir les doigts de pieds en éventail, de découvrir des contrées inconnues, de dépasser vos limites ? Vous recherchez un séjour pour vos enfants ? Le CSPV s'occupe de tout... et de tous ! Nous vous proposons des prestations sur mesure : voyage solo, vacances en famille ou entre copains.

Des séjours organisés, mêlant amusement et dépaysement, sont également au programme :

● Du 23 juillet au 3 août, le secteur Jeunesse propose un séjour itinérant en vélo sur les côtes bretonnes pour les adolescents de 11 à 17 ans.

Ce séjour arpentera les pistes cyclables au départ de Roscoff. Le groupe ira en direction du Mont-Saint-Michel en passant par Dinard, Saint-Malo et autres coins incontournables du littoral breton. Au programme : camping, VTT, baignade, beach games, activités nautiques (à définir avec le groupe), grands jeux, veillées festives...

● Le 1^{er} août, la traditionnelle sortie à la mer revient... Cette année, direction Le Touquet-Paris-Plage !

Pas de programme défini, chacun est libre de vivre cette journée comme il le souhaite. Cette ville élégante et ensoleillée offre à la fois de quoi se détendre et s'amuser sur la plage (baignade, volley-ball, jeux pour enfants...), mais aussi de quoi flâner dans les boutiques de la ville.



● Du 5 au 18 août, les enfants et jeunes de 7 à 18 ans pourront s'essayer à l'équitation et au cirque avec Circus Virus, sur le domaine de Lieu-Dieu à Beauchamps, à 1/4 d'heure du Tréport.



Ils pourront s'initier aux différents arts du cirque : jonglage, acrobaties, équilibre sur objets, trapèze, tissu aérien... afin de préparer un petit spectacle pour la fin de semaine. L'après-midi, les apprentis acrobates changeront de casquette et se transformeront en cavaliers de haute voltige. Sans oublier les veillées à thème (loup-garou, contes, feux de camp ...) et une sortie à la mer.



● Du 10 au 24 août, un chantier international bénévole sur le Parc Jean-Jacques Rousseau d'Ermenonville est ouvert aux jeunes de 17 ans et plus.

Pendant deux semaines, une vingtaine de jeunes bénévoles venus du monde entier travailleront ensemble à la restauration du parc, aidés par les ani-

Renseignements et inscriptions
03 44 88 37 90

mateurs et les habitants. En échange de leur investissement, les jeunes seront logés et nourris gratuitement. Ce chantier est une belle occasion de s'ouvrir à d'autres cultures tout en valorisant le patrimoine naturel et culturel de la région. Des visites et activités seront aussi proposées en concertation avec les jeunes.

● Du 19 au 25 août, les familles sont attendues pour un séjour insolite avec Circus Virus, sur le domaine de Lieu-Dieu à Beauchamps, à 1/4 d'heure du Tréport.



Activités cirque sous chapiteau, jeux de plein air, équitation, sports nautiques, balade en vélo, pêche, soirées à thème, sortie à la mer... Les activités proposées à faire en famille ne manqueront pas ! Libre à vous d'organiser vos vacances à votre rythme et selon votre budget. Une expérience originale à vivre en famille ! N'hésitez pas à vous renseigner pour connaître les différentes formules.

Football

VÉTÉRANS FOOTBALL CLUB NANTEUILLAIS



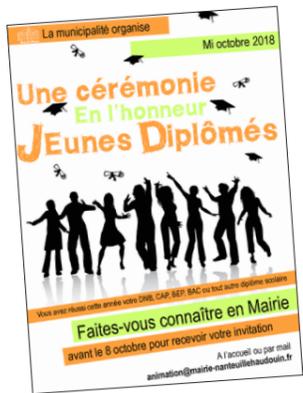
Le VFCN recherche des joueurs nés à partir de 1983 pour gonfler à bloc les rangs de son équipe !

Contact :

M. NOËL - 07 87 50 84 74

Diplômés 2018...

FAITES-VOUS CONNAÎTRE AVANT LE 8 OCTOBRE POUR RECEVOIR VOTRE INVITATION PERSONNELLE !



La municipalité de Nanteuil organise une grande cérémonie en l'honneur de tous les habitants nouvellement diplômés en 2018. Présentez-vous à l'accueil de la mairie, ou envoyez simplement un mail avec vos nom et prénom, ainsi que l'intitulé de votre diplôme à l'adresse suivante : animation@mairie-nanteuil-lehaudouin.fr



LA MICROCRÈCHE DE NANTEUIL

Dans le cadre d'une ouverture prochaine d'une microcrèche pour l'accueil de votre enfant à Nanteuil (d'une capacité de 10 enfants), vous pouvez

dès à présent retirer un dossier de préinscription en mairie afin que votre demande soit étudiée.

Courriel : sas_wph@yahoo.com



Infos pratiques

Plan canicule



Le CCAS actualise son registre dans le cadre du plan canicule 2018. Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire en mairie. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de fortes chaleurs.

Tél. : 03 44 88 38 30.

Courriel : ccas@mairie-nanteuil-lehaudouin.fr

ATTENTION ! Même si vous étiez déjà inscrit en 2017, il faut vous réinscrire en 2018.

Le fichier doit être actualisé chaque année !

Entretenir de bonnes relations de voisinage

Les nuisances sonores peuvent très vite devenir source de discordes... Respecter les règles et faire preuve de courtoisie vous permettra de maintenir de bonnes relations avec vos voisins.

Lorsque vous profiterez des longues soirées d'été entre amis, n'oubliez pas



que vos voisins, eux, ont peut-être envie de calme. Alors, ayez le réflexe de les prévenir... ou de les inviter !

L'utilisation d'appareils à moteur thermique ou électrique pour les travaux de bricolage ou de jardinage est, quant à elle, autorisée par arrêté préfectoral aux jours et heures suivants :

Lundi à vendredi le matin de 08h00 à 12h00 l'après-midi de 13h30 à 19h30	Samedi le matin de 09h00 à 12h00 l'après-midi de 15h00 à 19h00	Dimanche et jours fériés le matin de 10h00 à 12h00 l'après-midi INTERDIT
---	---	--

Rentrée des classes

• Rentrée des classes élémentaires **le lundi 3 septembre 2018 à 8h20.**
Pour les maternelles, détails affichés le vendredi 31 août à partir de 17h00.

• La semaine de 4 jours, lundi et mardi, jeudi et vendredi, est établie avec les horaires suivants : **8h30-11h30 & 13h30-16h30.**



• Les listes des classes seront affichées sur le sas d'entrée de l'école élémentaire dès le vendredi 31 août à partir de 17h00.

• Les lieux d'entrée et de sortie seront récapitulés sur l'affichage du sas d'entrée de l'école.

• Le regroupement des élèves le jour de la rentrée se fera dans la cour, devant chaque liste de classe, entre 8h15 et 8h30. **Seuls les parents des CP et CE1 seront admis dans la cour.**

• Des réunions d'information pour les parents d'élèves seront organisées dans les premières semaines de classe.

CONTACTS ÉCOLES

Directrice de l'École maternelle :

Mme Le Corre - 03 44 88 31 95

Directeur de l'École élémentaire :

M. Lefèbvre - 03 44 88 31 90

RESTAURATION SCOLAIRE

Inscriptions en Mairie

03 44 88 38 35

PÉRISCOLAIRE

Inscriptions au Centre socioculturel

03 44 88 37 90

DES SOUCIS AVEC LA NOUVELLE COLLECTE DES DÉCHETS ?

La communauté de communes est en charge de la fourniture des bacs et de la collecte des déchets.

Contact

CCPV - Pôle Environnement Déchets - Collecte sélective

03 44 88 30 91

environnement@cc-paysdevalois.fr

Adresses utiles

PHARMACIE DE GARDE

Appelez le 36 37

CABINET INFIRMIER

18 rue Gambetta
Rez-de-chaussée

NOUVELLE ADRESSE

60440 Nanteuil-le-Haudouin

Tél. : 03 44 85 05 26

Soins sur rendez-vous au cabinet ou à domicile.

MAIRIE

8 place de la République

60440 Nanteuil-le-Haudouin

Tél. : 03 44 88 38 00

Courriel : accueil@mairie-nanteuil-lehaudouin.fr

mairie-nanteuil-lehaudouin.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :

09h00 à 12h00 & 14h00 à 17h30

Fermée le samedi

URBANISME
Pas de permanence du 3 au 16 septembre

Fêtes, cérémonies & vie associative

Retrouvez les activités municipales et associatives sur la page Facebook

[f @nlh60](https://www.facebook.com/nlh60)

Alertes SMS

Recevez rapidement les alertes et les informations municipales par SMS. Inscriptions en ligne gratuite sur mesalertes.fr

Service d'alertes citoyen

ENCOMBRANTS

N° Vert : 0800 880 944 (appel gratuit)

MÉDIATHÈQUE

8 place de la République

60440 Nanteuil-le-Haudouin

Tél. : 03 44 88 38 08

Courriel : mediatheque@mairie-nanteuil-lehaudouin.fr

mairie-nanteuil-lehaudouin.fr

Internet : mediathequenanteuil.cassioweb.com

cassioweb.com

Horaires d'ouverture

Lundi & mardi - Jeudi & vendredi :

14h00 à 18h00 en juillet et août

16h00 à 18h00 en septembre

Mercredi :

09h30 à 12h00 & 14h00 à 18h00

Fermée le samedi

FERMETURES EXCEPTIONNELLES
Lundi 16 & 23 juillet
Vendredi 20 & 27 août
Vendredi 3 septembre

POLICE MUNICIPALE

6 place de la République

60440 Nanteuil le Haudouin

Tél. : 06 21 74 78 13

Courriel : policemunicipale@mairie-nanteuil-lehaudouin.fr

mairie-nanteuil-lehaudouin.fr

[f @nlh60police](https://www.facebook.com/nlh60police)

Horaires d'ouverture

Lundi & mardi - Jeudi & vendredi :

08h00 à 12h00 & 13h00 à 17h00

Mercredi :

08h00 à 12h00

GENDARMERIE

10 rue de la Croix Verte

60440 Nanteuil-le-Haudouin

Tél. : 03 44 88 34 17

Expression politique

La tribune officielle de la majorité municipale.

Il y a quelques jours, notre commune a été marquée par un évènement tragique. Un individu déséquilibré a agressé à l'arme blanche nos pharmaciennes. Des voix risquent de s'élever au sein des rangs de l'opposition au conseil municipal, dénonçant l'inutilité de la vidéo-protection... Il est vrai que dans le cas d'une personne "dérangée", l'effet de dissuasion est fortement limité. Il n'en reste pas moins vrai que, en mettant très vite les forces de l'ordre sur la piste de l'agresseur, les images de la vidéo-protection ont joué un rôle essentiel dans son arrestation rapide et dans l'évitement d'autres actes de violence envers des habitants de notre commune, ou de communes voisines... Merci la vidéo-protection !

La tribune officielle de l'opposition municipale.

Le service communication a tout simplement été supprimé. Voilà pourquoi nous n'avons pu nous exprimer depuis 3 mois. Un nouveau journal est né sans aucune concertation, mais bon nous y sommes habitués n'est-ce pas ? Nous sommes toujours dans l'attente de documents, les passages piétons qui devaient être faits ne le sont toujours pas. L'équipe de la majorité municipale nous apparait de plus en plus éparpillée. Les récents évènements météorologiques nous ont, par contre, permis de constater que les équipes municipales ainsi que le maire ont été très réactifs et sont intervenus de manière très efficace et remarquée pour aider tous les habitants sinistrés. Nous tenons pour cela à les féliciter et les remercier.

Conseil municipal du 23 mai 2018

Le 23 mai 2018, à 20h00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Gilles SELLIER, Maire.

Étaient présents : Gilles SELLIER, Odile DESMONTIER, Abdelhafid MEZOUAGHI, Frédéric BUCKNER, Claude DRANCY, Jacques-André LANOIZELET, Raymonde DUMANGE, Évelyne ANNERAUD-POULAIN, Roger PIERRE, Catherine ASSEMAT, Sylvain LECHAUVE, Céline DEHAN, Line COTTIN, Héloïse SELLIER, Pascal VALADE, Marc VANTROYS, Jean-Paul NICOLAS NELSON.

Excusés : Anne-Marie PAULET (a donné procuration à M. Gilles SELLIER), Bernadette MOREL, Virginie DUMANGE (a donné procuration à Raymonde DUMANGE), Richard RENAULT.

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 mai 2018.
- Comme suite à la démission d'un membre, nomination d'un nouveau membre du CCAS, M. Roger PIERRE, suivant de la liste «Passion Nanteuil».
- Approbation d'une subvention de 960 € accordée au centre socioculturel des Portes du Valois pour le financement du séjour ski concernant huit jeunes de la commune.
- Nomination au poste de quatrième adjoint de l' élu titulaire du poste de cinquième adjoint comme suite à la suppression d'un poste d'adjoint au Maire.
- Approbation d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise en vue des travaux de requalification de la voirie et des parkings de la place de Verdun d'un montant de 44 371 € TTC.
- Approbation d'un renouvellement de demande de subvention au titre du fond interministériel de prévention de la délinquance pour les opérations de sécurisation des écoles et de vidéo-protection des sites sensibles.
- Présentation du tableau des emplois pour rectification avant présentation au Centre de gestion de l'Oise et validation par le Conseil municipal.
- Adoption de la dénomination «Rue Charles LEJEUNE» pour la voirie menant au bâtiment Alinéa.
- Annonce du projet de «non-reconduction» du prestataire de restauration scolaire à la prochaine rentrée.

Les comptes-rendus complets des séances du conseil municipal sont consultables directement en mairie ou sur le site Internet : www.mairie-nanteuillehaudouin.fr

Agenda

LUN VEN
23 3
JUIL AOÛT
Séjour vélo en Bretagne

Séjour itinérant en vélo sur les côtes bretonnes. Pour les 11-17 ans. Plus d'infos en page 11. Renseignements et inscriptions : Centre Socioculturel des Portes du Valois - Tél. : 04 44 88 37 90 Mail : crsnanteuil@wanadoo.fr Internet : www.cspv.fr

MER
1^{er}
AOÛT
Journée au Touquet

Plus d'infos en page 11. Renseignements et inscriptions : Centre Socioculturel des Portes du Valois - Tél. : 04 44 88 37 90 Mail : crsnanteuil@wanadoo.fr Internet : www.cspv.fr

DIM SAM
5 18
AOÛT AOÛT
Séjour cirque et équitation

Séjour d'initiation à l'équitation et aux arts forains. Pour les 7-18 ans. Plus d'infos en page 11. Renseignements et inscriptions : Centre Socioculturel des Portes du Valois - Tél. : 04 44 88 37 90 Mail : crsnanteuil@wanadoo.fr Internet : www.cspv.fr

MER
8
AOÛT
Concours de pétanque

À 14h00. Inscription : 5 € par équipe. Square Lejeune, rue Beauregard. Renseignements : La Boule Nanteuillaise Tél. : 06 16 03 30 81

du au
VEN VEN
10 24
AOÛT AOÛT
Chantier Parc J.-J. Rousseau

Chantier d'international dans le Parc Jean-Jacques Rousseau, à Ermenonville. Pour les moins de 17 ans. Plus d'infos en page 11. Renseignements et inscriptions : Centre Socioculturel des Portes du Valois - Tél. : 04 44 88 37 90 Mail : crsnanteuil@wanadoo.fr Internet : www.cspv.fr

du au
DIM SAM
19 25
AOÛT AOÛT
Séjour insolite en famille

Différentes formules proposées pour des activités à la carte et en famille. Plus d'infos en page 11. Renseignements et inscriptions : Centre Socioculturel des Portes du Valois - Tél. : 04 44 88 37 90 Mail : crsnanteuil@wanadoo.fr Internet : www.cspv.fr

SAM
25
AOÛT
Concours de pétanque

À 14h00. Inscription : 5 € par équipe. Square Lejeune, rue Beauregard. Renseignements : La Boule Nanteuillaise Tél. : 06 16 03 30 81

SAM
8
SEPT
Forum des associations

De 11h00 à 18h00. Parc des Écoles. Les responsables des **associations sportives, culturelles, artistiques et solidaires** de Nanteuil et des environs vous accueillent et vous renseignent sur les diverses activités qui vous sont proposées sur la commune. Animations et démonstrations tout au long de la journée.

SAM
8
SEPT
2^{de} édition de La Nanteuillaise

À partir de 14h15. Parc des Écoles. Courses ouvertes à tous, à partir de 7 ans, hommes ou femmes, licenciés ou non. En solo ou par équipes de 4. Démonstrations et initiations tout au long de la journée. Structures gonflables pour les enfants en accès gratuit. Restauration et buvette sur place. Échauffement en musique animé par Astrid ROPUSSEL, professeur de Body Karaté. Vous avez la bonne humeur et l'humour dans la peau, un trophée récompensera l'équipe la mieux déguisée ! **Contact :** Service Animation de la Ville Tél. : 03 44 88 38 30

du au
SAM LUN
15 17
SEPT SEPT
Fête patronale

Fête foraine. Espace des Fêtes.

DIM
16
SEPT
Brocante Vide-grenier

De 7h00 à 17h00. Parc des Écoles. **Permanences d'inscription :** **Sur le Forum des associations** Samedi 8 septembre, de 11h00 à 18h00 **Salle de la rue de l'Hôtel Dieu :** Mardi 11 septembre, de 18h00 à 20h00 **Jeudi 13 septembre, de 18h00 à 20h00** Renseignements : VFCN Vétérans Football Club Nanteuillais Tél. : 06 15 80 87 91

MAR
18
SEPT
Ciné rural

À 20h00. Maison du temps libre.



QUELQUES IDÉES POUR VOUS RAFRAÎCHIR CET ÉTÉ

À moins d'une heure de Nanteuil, une quinzaine de structures vous attendent ! Au delà des quelques exemples présentés ci-contre, les horaires, les tarifs et toutes les infos sont disponibles sur le site www.mairie-nanteuillehaudouin.fr

CENTRES AQUATIQUES

- à 13 km : Crépy-en-Valois (60)
- à 25 km : Le-Mesnil-Amelot (77)
- à 40 km : Nogent-sur-Oise (60)
- à 45 km : Gouvieux (60)
- à 45 km : Estrées-St-Denis (60)
- à 48 km : Lagny-sur-Marne (77)

BASES NAUTIQUES

- à 27 km : Verberie (60)
- à 40 km : St-Leu-d'Esserent (60)
- à 40 km : Jabline (77)
- à 45 km : Torcy (77)
- à 74 km : Monampteuil (02)
- à 80 km : Beauvais (60)



Forum des associations

Samedi 8 sept. 2018



Parc des Ecoles
11h00 - 18h00

Animations et initiations
Buvette/Restauration sur place
Structures gonflables gratuites pour les enfants

Samedi 8 septembre 2018

NANTEUILLAISE

Parcours "enfants" - Courses nature mixtes 4,8km & 11,9km - Marche nature 4,5km
à partir de 14h15 - Dans le Parc des Ecoles

à Nanteuil le Haudouin



En SOLO ou en ÉQUIPE
Trophée pour l'équipe au régulierement le plus épatant !

Renseignements & Dossiers d'inscription en Mairie et sur : www.mairie-nanteuillehaudouin.fr



FÊTE PATRONALE

à Nanteuil le Haudouin

15, 16 & 17 SEPTEMBRE

Espace des Fêtes



NANTEUIL LE HAUDOIN

DIMANCHE 16 SEPT. 2018

VIDE GRENIER

7H-17H
Parc des Ecoles

Renseignements : 06.15.80.87.91



Permanences d'inscription :
Samedi 8 sept - 11h à 18h
Au Forum des Associations (Parc des Ecoles)
Mardi 11 & jeudi 13 sept - 18h à 20h
Salle Hôtel Dieu

Organisée par le VFCN en partenariat avec la Municipalité de Nanteuil le Haudouin